

VALORISER LA DÉMARCHE QUALITÉ



Au-delà de la certification, le CHUAP continuera de valoriser la démarche qualité par des actions ciblées et des dispositifs spécifiques :

- L'évaluation des pratiques professionnelles (EPP), en analysant la pertinence des actes médicaux et en rationalisant les parcours complexes
- Le suivi des indicateurs de qualité et de sécurité des soins, comme les taux d'infections nosocomiales, les délais de prise en charge ou encore les scores de satisfaction des patients
- Les mécanismes d'incitation financière, tels que l'IFAQ et le CAQES, qui récompensent les équipes atteignant des objectifs qualité ambitieux

